



PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SUD-KIVU IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DU PROCESSUS ITIE EN R.D. CONGO.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations de la Société civile du Sud-Kivu impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en R.D.Congo, signataires de la présente Prise de position, félicitent le Gouvernement congolais pour son engagement ferme à mettre en œuvre l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractive, ITIE en sigle. Avec cet engagement, quelques progrès en matière de gouvernance et de transparence ont été observés ; entre autre, le débat public portant sur les revenus générés par le secteur extractif, la certification des déclarations des régies financières par l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'informatisation de la Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, Domaniales et de participation (DGRAD), l'intégration de l'ITIE dans le système gouvernemental, etc.

Cependant, les organisations signataires de la présente Prise de position restent préoccupées au plus haut point par les problèmes de gouvernance du Groupe Multipartite dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC, lesquels entravent la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes au débat sur l'ITIE et interpellent le Groupe Multipartite à prendre en toute urgence les mesures qui s'imposent.

En effet, ces organisations ont fait des constats et observations suivants dans la gouvernance du processus ITIE depuis bientôt 2 ans :

- o La crise de confiance entre les différentes parties prenantes au Comité Exécutif ;
- o L'annulation de plusieurs réunions du Comité Exécutif sans raisons valables ;
- o Le non-respect du Plan Technique de Travail adopté par le Comité Exécutif ;
- o La non finalisation des documents de mise en œuvre de l'ITIE, notamment le mécanisme de désignation et de remplacement des membres du Comité Exécutif.

Le dernier problème en date réfère à la non publication du Rapport ITIE 2015 dans le délai. Pour rappel, avec la publication en 2015 des Rapports ITIE des exercices 2013 et 2014, la RDC s'était conformée à l'Exigence 8.2 de la norme 2016 obligeant la publication régulière et ponctuelle des Rapports ITIE. Mais hélas, le disfonctionnement ci-haut

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SUD-KIVU IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DU PROCESSUS ITIE EN R.D. CONGO.

renseigné nous ramène à la case de départ où la RDC n'est plus en mesure de publier le Rapport ITIE 2015 dans le délai selon ses pratiques, soit au 31 décembre de chaque année.

Les raisons avancées par le Secrétariat Technique relativement à ce retard enregistré dans la publication dudit Rapport, ne semblent pas convaincre ces organisations.

Au mois de décembre 2016, la raison avancée faisait référence à l'existence des écarts importants dans les chiffres des paiements déclarés par certaines entreprises.

Trois mois après, ce Rapport tant attendu n'a toujours pas été partagé aux parties prenantes pour son amélioration et sa publication. Des informations obtenues, il s'avère que cette fois-ci, c'est l'Administrateur Indépendant qui aurait connu un retard dans le traitement des données lui communiquées par la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) ; et qui, de ce fait, aurait demandé une dérogation pour partager le Projet de Rapport ITIE-RDC 2015 avec le Secrétariat Technique et les parties prenantes le 23 mars 2017.

§ Pour ces organisations, les raisons ci-haut avancées ne sont pas convaincantes au regard des exigences de la Norme en la matière.

§ S'agissant des écarts, l'Exigence 7.3 de la Norme ITIE 2016 demande que ces derniers soient expliqués. En outre, les Termes de référence de l'Administrateur Indépendant, en son point 4.2, stipulent ce qui suit : « **soumettre aux observations du Comité Exécutif un Projet de Rapport ITIE qui rapproche de manière exhaustive les informations divulguées par les entités déclarantes, en identifiant tout écart éventuel, et qui rende compte des informations contextuelles et des autres informations requises par le Comité Exécutif. Les données doivent être ventilées selon le niveau de détail défini par le Comité Exécutif et conformément à l'Exigence 4.7.** »

§ Les raisons du retard dans le traitement des données de la DGDA paraissent contraires, non seulement au Plan de travail adopté par le Groupe Multipartite qui prévoyait la publication du Rapport ITIE 2015 au plus tard le 30 août 2016, mais aussi au dernier

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SUD-KIVU IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DU PROCESSUS ITIE EN R.D. CONGO.

Calendrier adopté de commun accord par toutes les parties prenantes en date du 1^{er} mars 2017, lequel Calendrier renvoyait le partage du Projet de Rapport ITIE 2015 au 14 mars 2017.

Il faut rappeler que le retard enregistré dans la publication du Rapport ITIE 2015 pourrait avoir des conséquences énormes sur l'avenir du processus en RDC.

A titre d'illustration, ce retard pourrait avoir des répercussions dans l'élaboration du Rapport ITIE de l'exercice 2016, lequel devra conduire la RDC à sa validation prévue en juillet 2018.

Rappelons qu'en prélude de la validation prochaine de la RDC, il y a plusieurs autres documents à produire et activités à réaliser, notamment la publication des Rapports ITIE sur les secteurs artisanal et forestier, la mise en œuvre de la Feuille de route sur la propriété réelle, l'adoption des mécanismes de désignation et de remplacement des membres des parties prenantes au Comité Exécutif, etc.

Eu égard à ce qui précède, les organisations signataires de la présente Prise de position recommandent au Comité Exécutif de l'ITIE-RDC ce qui suit :

- Prendre en toute urgence des initiatives pouvant aider à résoudre la crise de confiance entre les membres des différentes composantes en vue d'améliorer le climat de travail au sein du Groupe Multipartite et, par conséquent, sa gouvernance conformément à l'Exigence 1 de la Norme ITIE 2016 ;
- Veiller à ce que le Rapport ITIE 2015 soit publié dans le plus bref délai, soit d'ici la fin du mois de mars 2017 ;
- Veiller au respect des documents de mise en œuvre du processus adoptés par lui, notamment le Plan Technique de Travail et la Feuille de route.

Fait à Bukavu, le 16/03/2017.

Pour les organisations signataires,

[Handwritten signatures and initials are present throughout the page, including a large signature on the right side of the first paragraph, and several initials on the left and right margins.]

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU SUD-KIVU IMPLIQUEES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DU PROCESSUS ITIE EN R.D. CONGO.

Nom.	Organisation.	Téléphone.	Signature.
Vendicien QABONEMA	GAM	0997790210	TRD
Patrice WABAGUMA	T.G.E	0840602735	[Signature]
Demy KAINIKI	CRECA	0994186150	[Signature]
Marline BARWHE	BEST	0573434910	[Signature]
Bienvenu MULIASWA	APRODEPED	0995737470	[Signature]
Florent chirimuroni	CEGETI	0853543557 0774915310	[Signature]
Leonce LUMVI	OGP	0997740869	[Signature]
Kwembwa TONY	JPT	0818697270	[Signature]
Viviane SEBAHIRE	SOFENI	0992542754	[Signature]
PABLO MUBASHIMWA	BO sociV/SK	0977447189	[Signature]
ERIC KAJEMBA	Team leader GTT Mines	0994541218	[Signature]
CIRHUZA Francisco	MMKI Recherche	0991789677	[Signature]
Tibère K. BUNIA	point focal ITIE-SK	0994610683 0853599284	[Signature]
Fernando NKANA	FSH-RDC	081534420	[Signature]
Géorgie KASTOI	MMKI	0816389435	[Signature]